



**North Carolina Department of Commerce  
Division of Employment  
SecurityUnemployment Insurance**



Date d'envoi :

Identifiant du Demandeur :

Nom  
Adresse  
Adresse 2  
Ville, État, Code postal

**DÉTERMINATION DU SERVICE MILITAIRE FÉDÉRAL**

En vertu du chapitre 85, titre 5, code Américain, vous n'êtes pas admissible à recevoir une indemnité de chômage pour les membres Ex-service (UCX) parce que la **(variable - tirée des raisons de séparation du tableau UCX, nous voulons la raison en gras)**.

Cette détermination était basée sur les informations obtenues auprès de votre DD214, « Certificat de sortie ou de décharge de service actif ». Les résultats indiqués par la branche du service militaire dans le DD 214/215 ou en réponse à une demande d'un état sont « définitifs et concluants » aux fins des agences de sécurité de l'emploi de l'État en ce qui a trait à l'indemnisation du chômage pour la détermination des membres Ex-service (UCX).

Si vous croyez que l'une des informations de séparation militaire sur lesquelles votre détermination était basée est incorrecte ou substantiellement incomplète, vous pouvez demander un réexamen directement de votre branche de service à l'adresse suivante :

Variable  
NOM DE LA BRANCHE DE SERVICE  
ADRESSE 1  
ADRESSE 2  
VILLE, ÉTAT, CODE POSTAL

Si vous poursuivez votre réexamen avec votre branche de service, continuez de déposer vos certifications hebdomadaires et de satisfaire aux exigences d'admissibilité. Si le réexamen donne lieu à une modification du DD214/215, veuillez contacter l'unité UCX directement au 919.707.1268.

**Aidez-nous à prévenir la Fraude  
d'Interface Utilisateur !**  
Signalez toutes activités suspectes  
d'Interface Utilisateur sur le  
[sitedes.nc.gov](http://sitedes.nc.gov)  
Post Office Box 25903 Raleigh, NC 27611-5903